

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(revision) date 23/04/2016 Version 1

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produitCitop zeroInternal Code3000206Substance pure/mélangeMélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation professionnelle

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Greenspeed P.O. Box 1250 2280 CG Rijswijk, NL Responsable de la mise sur le marché

Voir nom de l'entreprise

Tel: +31703458737 — Fax: +31703458942

Adresse email: greenspeed@greenspeed.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008			
Belgique	gique +32 (0)70 245 245 (Antipoison Centre Belgium)		
Danemark	+45 82 12 12 12		
Finlande	09 471977		
France	+ 33 (0)1 45 42 59 59 - Orfila (24h)		
Pays-Bas	030-2748888 (NVIC)		
Espagne	+ 34 91 562 04 20		
Suisse	+41 44 251 51 51 - Toxikologisches Institut Zürich		
Royaume-Uni	03451 302230 - UK customer careline		

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

According to Regulation (EC) n° 1272/2008 (CLP):

2.2. Éléments d'étiquetage

According to Regulation (EC) n° 1272/2008 (CLP):

3000206 - Citop zero



mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 MÉLANGES

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS		Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Alcools, C12-14, éthoxylés,sulfatés, sels de sodium	500-234-8	68891-38-3	10-30	Xi; R38-41	Eye Dam. 1 (H318) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119488639-16
D-Glucopyranose, oligomèrique, C10-16-alkyl glycosides	600-975-8	110615-47-9	1-5	Xi; R38-41	Eye Dam.1 (H318) Skin Irrit. 2 (H315)	01-2119489418-23
L-(+)-L'acide lactique	201-196-2	79-33-4	1-5	Xi; R38-41	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318)	01-2119474164-39

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

contact oculaire En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et

consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

3000206 - Citop zero

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

Consulter un médecin.

inhalation Transporter la victime à l'air frais.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 2 pour plus d'informations. Voir section 11 pour plus d'informations.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e)

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans un conteneur propre

afin de permettre sa réutilisation. Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen d'un balai de séchage et éliminer en tant que déchet chimique. Nettoyer les éventuels

résidus avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

SECTION 12: Informations écologiques

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées Éviter le contact avec les yeux

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de la portée des enfants Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé Ne pas stocker à t° <0°C et >40°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible.

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Aucunes dans des conditions normales.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection des mains

Porter des lunettes de sécurité pour évacuer les matières répandues accidentellement. Porter des gants imperméables pour toute opération susceptible d'entraîner un contact

prolongé ou répété avec la peau.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles État physique Liquide

inodore Odeur Incolore couleur

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

pН

Point de fusion/point de congélation

Point / intervalle d'ébullition

point d'éclair > 100

taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'inflammabilité dans l'air Limite supérieure d'inflammabilité

Limite inférieure d'inflammabilité

Pression de vapeur densité de vapeur

Densité relative 1.036 kg/l

Hydrosolubilité Solubilité(s)

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition

Viscosité cinématique 500 cP

Viscosité dynamique

Propriétés explosives Sans objet

Propriétés comburantes Aucune information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible

Aucune information disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Non attendu(e)(s)

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

0

10.4. Conditions à éviter

Voir la section 7 pour plus d'informations

10.5. Matières incompatibles

Ne pas mélanger avec d'autres produits de nettoyage.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguëLe produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies

lournes

	Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Ì	L-(+)-L'acide lactique	= 3730 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	

irritation Irritant pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Voir section 15 pour les substances sensibles

cancérogénicité Non attendu(e)(s).

Toxicité pour la reproduction Non attendu(e)(s).

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Non attendu(e)(s).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Non attendu(e)(s)

Toxicité spécifique pour certains

Non attendu(e)(s)

organes cibles (exposition répétée)

Danger par aspiration Non attendu(e)(s)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit

48 h CE50 (daphnies - mg/l) (48HLCD)

Aucune donnée disponible

Ingredients

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
L-(+)-L'acide lactique	3.5: 70 h Pseudokirchneriella	100 - 180: 96 h Lepomis	180 - 320: 48 h Daphnia magna
	subcapitata mg/L EC50	macrochirus mg/L LC50 static 100 -	mg/L EC50 Static 240: 48 h
		180: 96 h Oncorhynchus mykiss	Daphnia magna mg/L EC50
		mg/L LC50 static 320: 96 h	
		Brachydanio rerio mg/L LC50	
		semi-static	

12.2. Persistance et dégradabilité

Ce produit ne contient pas de substances non biodégradables

Les tensio-actifs utilisés dans ce produit répondent à toutes les exigences de biodégradabilité du réglement 648/2004/CE. Tous les tensioactifs sont biodégradable en anaérobie.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ne contient aucune matière première bioaccumulante.

Nom chimique	Coefficient de partage
L-(+)-L'acide lactique	-0.62

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)

12.6. Autres effets néfastes

Ce produit ne contient aucun MCP et aucun parfum nitromusqué.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR Non réglementé

IMDG Non réglementé

RID Non réglementé

IATA Non réglementé

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Règlement (CE) N°. 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents:

anionic surfactants	5 - 15%
non-ionic surfactants	< 5%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H315 - Provoque une irritation cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Méthode de classification

D'après les données d'essai

Remarque sur la révision

Première version de cette FDS dans ce nouveau format.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 2015/830

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour as surer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité
